



Concours externe du Capes et Cafep - Capes

Section arts option arts plastiques

Programme de la session 2017

Première épreuve d'admissibilité : composition écrite portant sur les fondements de la culture artistique et plastique.

« L'épreuve prend appui sur un sujet à consignes précises.

Le candidat opère un choix dans un dossier documentaire, iconique et textuel de quatre à cinq pages, pour construire une réflexion disciplinaire axée sur l'évolution des pratiques artistiques.

Le dossier documentaire s'inscrit dans le cadre d'un programme limitatif comportant deux questions en lien avec les contenus d'enseignement du second degré : l'une relative au XX^e siècle jusqu'à nos jours, l'autre à une époque antérieure. Elles sont renouvelées tous les trois ans. »

Époque antérieure au XX^e siècle

La narration visuelle, entre iconicité, affirmation du médium et organisation plastique : de la broderie de la reine Mathilde, dite *Tapisserie de Bayeux*, au XI^e siècle aux *Bourgeois de Calais* d'Auguste Rodin en 1895.

Remarques :

Ce programme d'étude porte sur une vaste période historique. Il appelle une approche transversale et problématisée des questions, de l'évolution des pratiques, des moyens mis en œuvre au service d'une narration visuelle dans différents champs plastiques (dessin, enluminure, peinture, photographie, sculpture, tapisserie...).

Représentation narrative, récit iconique, représentation visuelle, narration figurative, narration visuelle... Selon les périodes, que l'on se situe du côté des artistes, des théoriciens ou des historiens, les concepts mobilisés comme les appellations peuvent varier. Pour autant, il est une constante dans l'art en Occident de raconter des mondes réels et imaginaires par les images. Au-delà de l'imitation du visible ou de l'analogie, de la métonymie, de la métaphore et de l'allégorie, les artistes ont fait des récits du monde, évoqué des univers intérieurs ou espérés, témoigné d'événements singuliers.

Parmi les questions relatives à la narration visuelle en deux et en trois dimensions, nous citerons, sans s'y limiter, la mise en scène des images sacrées et leur réception, la succession d'images formant récit, la contribution de G. E. Lessing dans son *Laocoon* (1766), l'historicisme de la peinture académique, la chronophotographie... Ce programme engage en outre à appréhender les répercussions des débats esthétiques et les évolutions qui animèrent la scène artistique européenne.

« On sera attentif aux dimensions plastiques : découpage des espaces, figuration du mouvement dans l'œuvre, affirmation des formats, des supports et des médiums, affrontement des moyens plastiques à la temporalité réelle ou suggérée... On intégrera les conditions d'invention, de production et de réception des récits visuels : par exemple le déplacement du regard, parfois du corps, pour parcourir de vastes séquences narratives. Les questions liées aux programmes iconographiques seront prises en compte, ainsi que l'exploitation ou le dépassement des conventions esthétiques et culturelles. »

Du XX^e siècle jusqu'à à nos jours

L'art public urbain, en Europe et aux États-Unis, de la fin des années 1960 à nos jours : pratiques plastiques dans l'espace, installations, *in situ*, performances, créations numériques, arts et cultures métissés, commandes publiques, expositions de plein air, événements artistiques et culturels...

Remarques :

L'inscription des œuvres et des artistes contemporains dans l'espace urbain, public ou rendu accessible, institutionnel ou non, témoigne de nombre d'évolutions esthétiques, culturelles et



Concours externe du Capes et Cafep - Capes

Section arts option arts plastiques

Programme de la session 2017

politiques. Elle interroge la relation de l'art à la ville et à sa réalité, aux citoyens et au public, aux sites et à l'architecture, aux organisations sociales et aux tensions qui s'exercent dans les territoires.

L'art public urbain contemporain est porteur de l'ambition d'un art visible et accessible de tous. Il exprime le dépassement des héritages issus des conceptions de la statuaire et de la peinture murale publiques tournées vers les célébrations officielles. Il favorise l'irruption dans la rue de diverses attitudes et de gestes liés à la modernité et aux avant-gardes. Il propose des rencontres entre formes savantes et populaires. Il sous-tend des tentatives artistiques de prises en compte des problématiques du vivre ensemble.

Se déployant souvent à grande échelle, dans des registres monumentaux et dans des temporalités variées, l'art public urbain sait aussi tirer parti de formes plus modestes ou discrètes. Il combine parfois diverses expressions artistiques, notamment liées au spectacle vivant. Il peut associer les citoyens ou impliquer le spectateur. Il explore aujourd'hui les possibilités des arts numériques.

« On sera attentif aux évolutions historiques de l'art public urbain et à ses ancrages dans des courants artistiques, esthétiques, idéologiques ou dans des politiques culturelles. On étudiera diverses œuvres, dans une pluralité de domaines liés aux arts plastiques et dans leurs possibles dialogues avec d'autres arts, portées par des initiatives personnelles ou des commandes publiques, de nature pérenne ou éphémère. Il s'agira d'éclairer les processus d'élaboration, de production et d'inscription des œuvres dans l'espace architectural qui sont induits par l'art public urbain. On questionnera la réception des œuvres par les spectateurs, individuellement ou collectivement, dans leurs dimensions plastiques, culturelles, symboliques, sociales et politiques. Dans les contextes et les contraintes propres à l'art public urbain, les problématiques portées par l'élargissement de la notion d'œuvre et par l'exercice de la liberté de création seront également abordées. »